

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 février 2005  
(convocation du 14 février 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Février Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELLIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. BRACQ Mireille à Mme. RAFFARD Florence  
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie  
Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à cptre de 10 h 15)  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. CHAUSSET Gérard à Mme. CURVALE Laure  
M. FELTESSE Vincent à M. ROUSSET Alain  
Mme. LACUEY Conchita à Mme. CARTRON Françoise  
M. MERCIER Michel à M. HOUDEBERT Henri  
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. ANZIANI Alain à Mme. DE FRANCOIS Béatrice  
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel  
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique  
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien  
M. CANIVENC René à M. GELLE Thierry  
M. CANOVAS Bruno à M. DUCASSOU Dominique

M. CAZENAVE Charles à M. JUNCA Bernard  
M. CHAZEAU Jean à Mme. ISTE Michèle  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
M. COUTURIER Jean-Louis à M. PIERRE Maurice  
M. DELAUX Stéphan à M. BOBET Patrick  
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. DUTIL Silvère  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle  
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime (à cptre de 10 h 30)  
M. LOTHaire Pierre à M. REBIERE André  
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. PONS Henri à M. SEUROT Bernard  
M. QUERON Robert à M. SOUBIRAN Claude

#### **ABSENTS :**

M. DAVID Alain, M. TOUZEAU Jean, Mme. FAORO Michèle, M. GRANET Michel, Mme. LIMOUZIN Michèle, M. MONCASSIN Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Location et entretien de batteries de traction électrique pour  
25 berlines Citroën SAXO électriques et 22 fourgonnettes Citroën BERLINGO  
électriques - Marchés négociés - Autorisation de signer les marchés**

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Pour assurer le fonctionnement de 25 berlines Citroën SAXO et de 22 fourgonnettes Citroën BERLINGO à propulsion électrique, la Communauté Urbaine de Bordeaux doit renouveler les marchés en vue de la location et de l'entretien des batteries de traction.

Pour satisfaire ces besoins, la direction des moyens généraux a mis au point un dossier de consultation des entreprises, et le conseil de Communauté a décidé par délibération 2004/0340 du 28 mai 2004, le lancement d'un appel d'offres ouvert en deux lots. En l'absence de candidature et d'offre, cette mise en concurrence a été déclarée infructueuse par la commission d'appel d'offres du 28 juillet 2004.

Une procédure de marché négocié a été lancée en application de l'article 35-I.1 du code des marchés publics, concernant la location et l'entretien de batteries de traction électriques pour 25 berlines Citroën SAXO électriques et 22 fourgonnettes Citroën BERLINGO électriques.

Les marchés seront établis pour une période de 10 ans et dénonçables annuellement à la volonté de l'une ou l'autre des deux parties.

La Commission d'appel d'offres en sa séance du 26 janvier 2005 a décidé d'attribuer les marchés de la façon suivante :

N°LOT	DESIGNATION	SOCIETE	MONTANT/AN
1	Location et entretien de 25 batteries de traction électrique pour berlines Citroën SAXO électriques	CLV S.A.	25.500 € HT
2	Location et entretien de 22 batteries de traction électrique pour fourgonnettes Citroën BERLINGO électriques	CLV S.A.	22.440 € HT

Soit un total sur 10 ans de : 479.400 € HT.

Après mise au point avec les attributaires, les marchés débuteront à la date de leur notification.

Le financement de cette opération est inscrit au budget principal de l'année 2005 et des exercices suivants, au chapitre 011 – article 6135 – fonction 0203 – CRB AA10.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer les marchés à intervenir avec la société CLV S.A., pour un montant annuel de 47.940 € HT,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 février 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
18 MARS 2005**

M. ODETTE EYSSAUTIER

